



Rapport d'activité 2025

Pôle Développement Social

ESPÉRANCE - SIS

Accompagnement Global

1-3 rue Jean Monnet
67300 SCHILTIGHEIM

1. EDITORIAL
2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES
3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE
4. CONCLUSION

1. EDITORIAL

Depuis 2015, dans le cadre d'un cofinancement par la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA) et le Fonds Social Européen (FSE), l'ARSEA est présente dans l'accompagnement des bénéficiaires du RSA du département du Bas-Rhin dans le cadre de plusieurs dispositifs dont l'accompagnement global. Ce dernier est destiné à lever les freins sociaux qui entravent la recherche d'emploi des demandeurs d'emploi bénéficiaires ou non du RSA, accompagnés par France Travail. L'action est réalisée directement dans les agences France Travail (Meinau, Danube, Seyboth, Pont Matthis, HautePierre, Schiltigheim, Lingolsheim, Haguenau, Sélestat et Molsheim).

2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES

2.1 Le rôle du travailleur social au sein de l'Accompagnement Global

L'Accompagnement Global se réalise en binôme avec un professionnel ou des professionnels de France Travail dédié(s). Ces derniers n'interviennent que sur la partie emploi de l'accompagnement.

Le rôle du travailleur social de l'ARSEA est de lever les freins périphériques à l'insertion des demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA ou non.

Pour cela, il abordera tout au long de l'accompagnement :

- ✚ La question de la santé,
- ✚ La gestion d'un budget mensuel,
- ✚ L'accès et/ le maintien dans le logement,
- ✚ Les contraintes familiales (garde d'enfant, prise en charge entourage malade et/ou dépendant),
- ✚ La mobilité,
- ✚ L'aide aux démarches administratives et juridiques, l'accès au droit, réponse à la fracture numérique....
- ✚ Les questions d'isolement, de solitude

Durant l'accompagnement d'une durée de 6 mois à un an, des échanges réguliers sont réalisés avec la personne accompagnée, au bureau ou par téléphone. La fréquence des entretiens varie en fonction de la situation et de la sollicitation des personnes. De manière générale, les entretiens sont plus fréquents à l'entrée du dispositif et s'espacent une fois les démarches administratives engagées.

Si toutes les personnes intégrées expriment certaines difficultés sociales, toutes ne nécessitent pas un accompagnement conséquent. Néanmoins, tant qu'elles sont intégrées dans le dispositif, elles peuvent solliciter le travailleur social de l'ARSEA à tout moment, pour toutes démarches sociales.

2.2 Les personnes accompagnées

2.2.1 Nombre de personnes accompagnées :

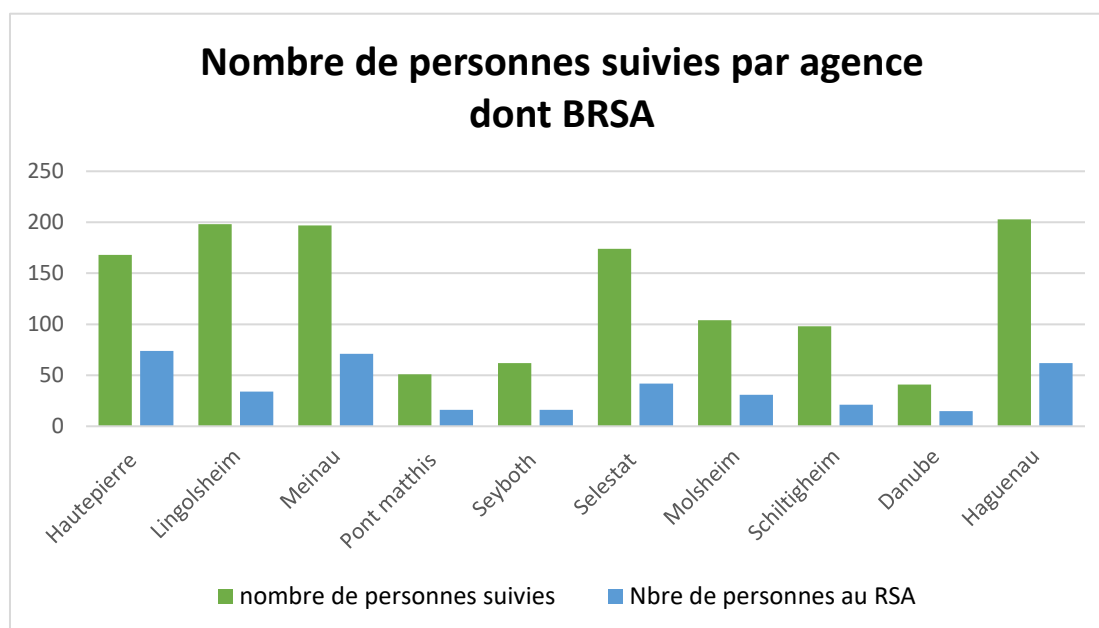
En 2021	En 2022	En 2023	En 2024	En 2025
1092	977	1261	1369	1296

Le nombre de personnes accompagnées n'est pas comparable d'une agence à l'autre. Il dépend :

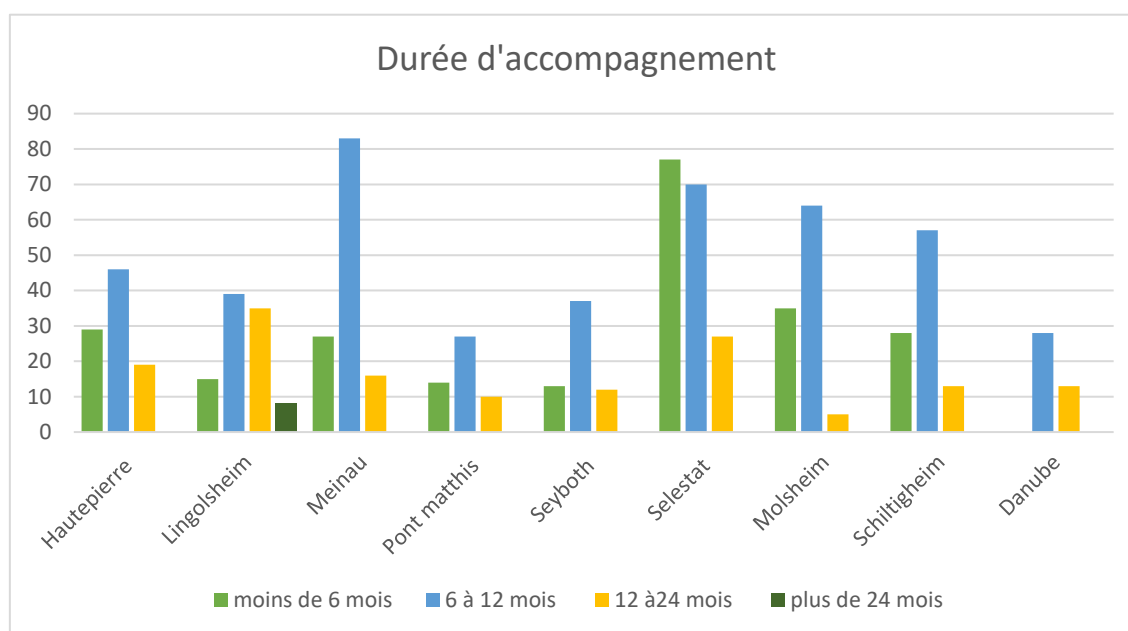
- De la taille de l'agence,
- Du temps de travail du travailleur social dédié à l'accompagnement global dans l'agence,
- Du nombre de référents sociaux au niveau du secteur.

L'équipe de l'accompagnement global se compose de 8 salariées représentant 6,7 équivalents temps plein, dont la répartition par agence est la suivante :

France Travail Meinau: 1 ETP
France Travail Hautepierre: 1,5 ETP
France Travail Lingolsheim : 1 ETP
France Travail Schiltigheim : 0.4 ETP
France Travail Pont Matthis : 0. 20 ETP
France Travail Danube : 0.3 ETP
France Travail Seyboth : 0.30 ETP
France Travail Sélestat: 0.5 ETP
France Travail Molsheim : 0.5 ETP
France Travail Haguenau : 1 ETP



2.2.2 Durée de l'accompagnement

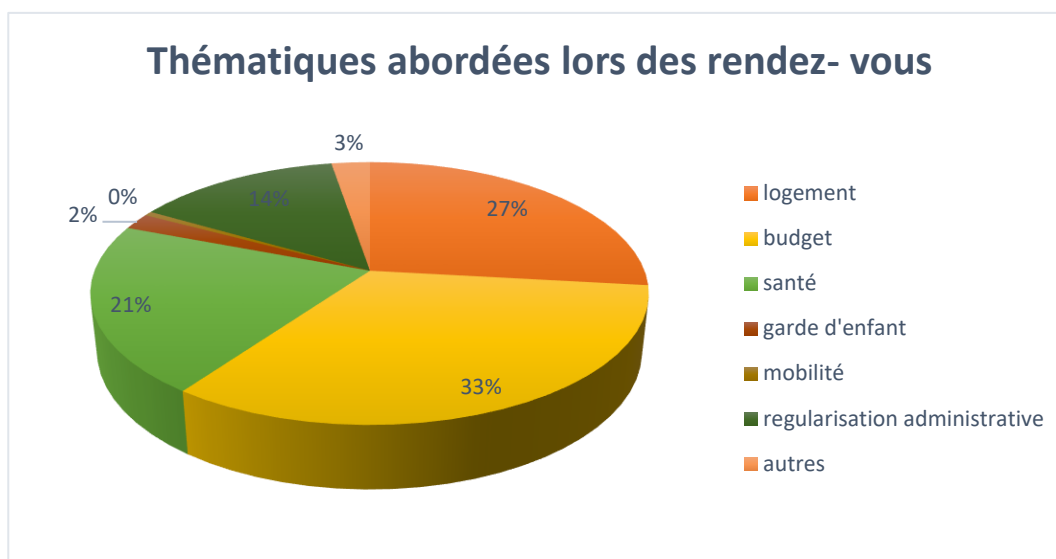


La durée d'accompagnement correspond à la durée de prise en charge du bénéficiaire dans le cadre de l'accompagnement global et ne représente pas systématiquement le temps réel d'accompagnement par les professionnels ARSEA, les personnes ne sortant de notre accompagnement que lorsque la sortie est actée par France Travail. Aussi, un certain nombre de personnes notées comme accompagnées au-delà des 12 mois est en réalité en veille du côté du travailleur social ARSEA. La veille permet au bénéficiaire de revenir vers l'ARSEA, qui demeure le seul référent social, dès lors qu'il rencontre une nouvelle problématique nécessitant son soutien, ce qui arrive très régulièrement.

Le dépassement des 12 mois d'accompagnement s'explique également par la réintégration de certains bénéficiaires d'une année à une autre, par FT. Leur mode de décompte l'autorise (financement FSE annuel), ce qui n'est pas le cas pour l'ARSEA (financement FSE pluriannuel, ne permettant pas la saisie à deux reprises du même bénéficiaire).

2.3 Problématiques accompagnées

2.3.1 Global



Le diagramme représente les thématiques prises en charge par l'ensemble des professionnelles de l'accompagnement global, à l'entrée du bénéficiaire dans le dispositif.

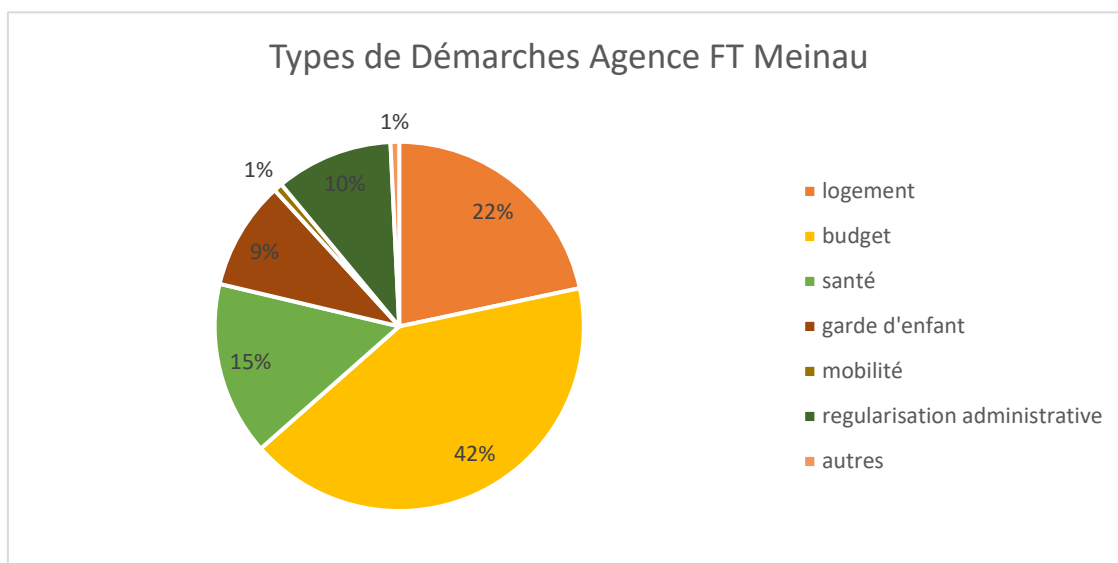
Il est néanmoins nécessaire de préciser que la plus grande majorité des personnes accompagnées rencontrent en réalité des freins multiples à l'accès à l'emploi, cumulant ainsi les thématiques d'intervention nommées ci-dessus.

Si le logement demeure une problématique centrale (27%) les données montrent une montée en puissance des problématiques budgétaires, qui devient désormais, en 2025, la thématique la plus fréquemment abordée lors des rendez-vous, traduisant une aggravation de la précarité financière, (déjà observée en 2024) avec la hausse des demandes d'aides financières et alimentaires.

La santé connaît également une progression des thématiques abordées. Cette tendance déjà observée l'année dernière, confirme l'installation durable des problématiques de santé, notamment psychologique qui reste un frein majeur à l'insertion professionnelle.

2.2.4 Données spécifiques, par agence

2.2.4.1 Agence France Travail Meinau



Pour cette année 2025, l'activité est particulièrement soutenue du fait d'une organisation reposant sur des orientations de bénéficiaires suivis par trois conseillers France Travail pour un travailleur Social.

Les délais d'attente entre l'orientation par France Travail et la première rencontre avec le travailleur social varient entre 2 et 4 mois, pour un accompagnement prévu sur une durée de 6 mois à partir de la date d'intégration France Travail.

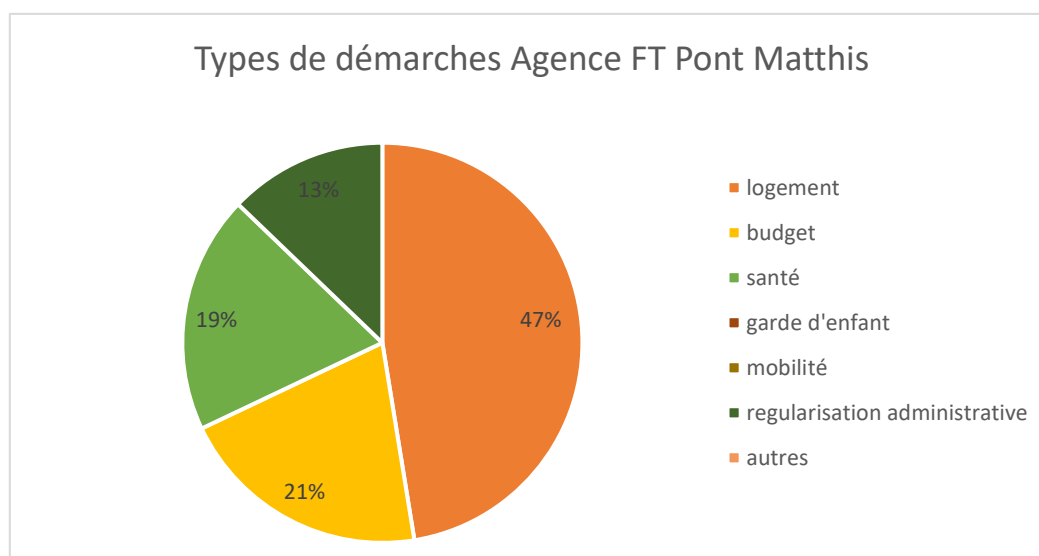
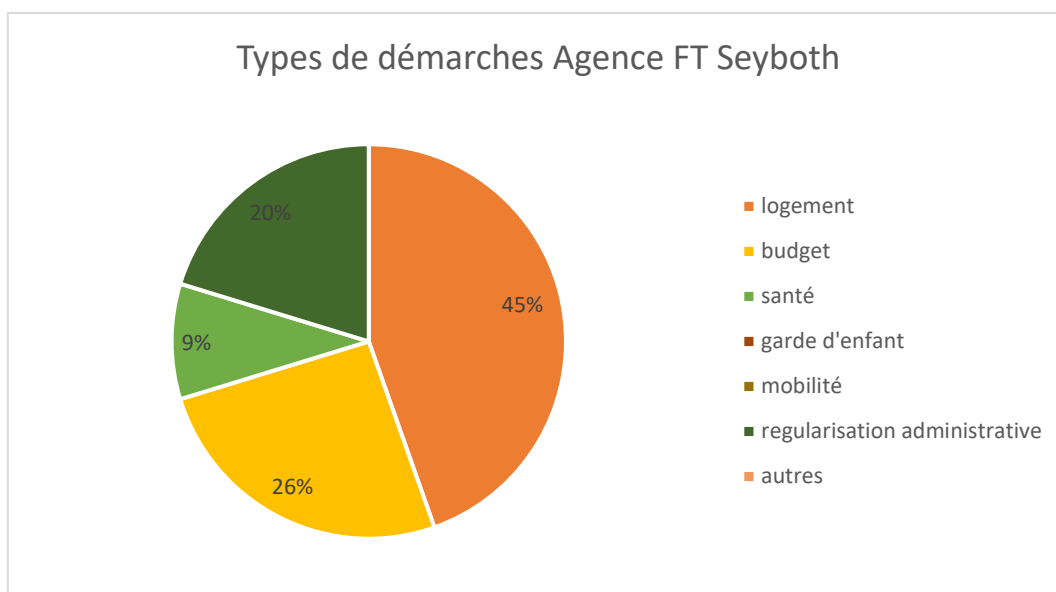
De ce fait, les problématiques ne peuvent être traitées dans leur globalité. Le public accompagné est composé de personnes confrontées à de multiples difficultés sociales, souvent cumulatives.

Les situations rencontrées sur l'Agence FT de la Meinau relèvent majoritairement :

- ✓ D'une fragilité budgétaire importante (ressources insuffisantes, dettes),
- ✓ De problématiques liées au logement (menaces d'expulsion, hébergement précaire, absence totale de logement).

Les personnes accompagnées présentent souvent une vulnérabilité accrue, nécessitant un accompagnement renforcé, individualisé et qui s'inscrit dans la durée.

2.2.4.2 Agence France Travail Seyboth et Pont Matthis



Les agences Pont Matthis et Seyboth sont toutes deux au centre de Strasbourg. Aussi est-ce très certainement la raison pour laquelle les problématiques paraissent proches.

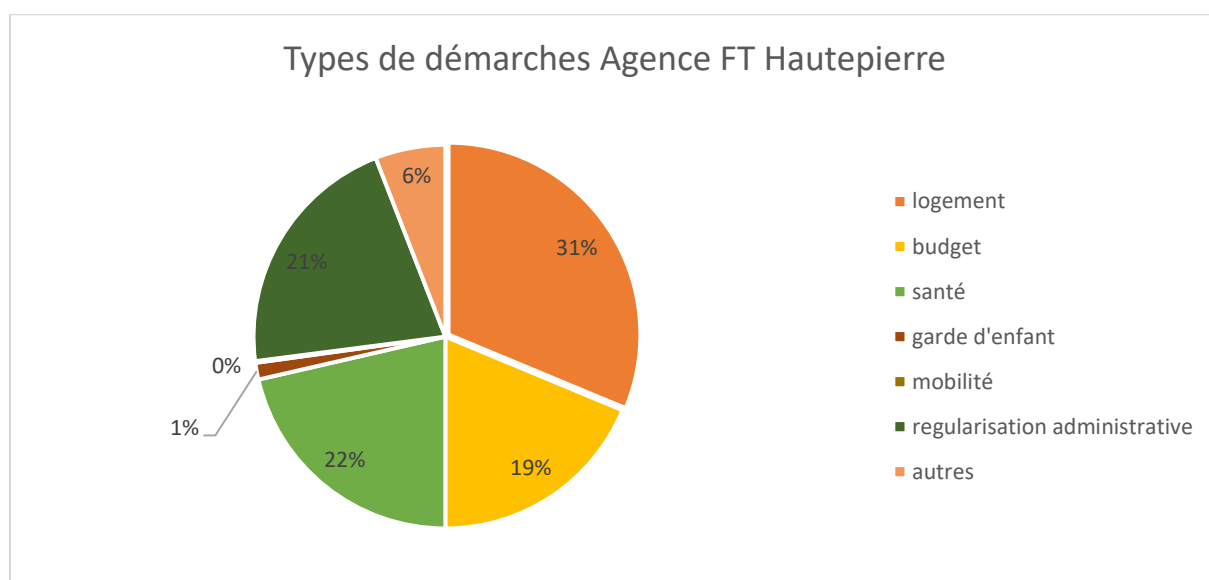
Les Demandeurs d'Emploi de ces agences sont particulièrement concernés par des problématiques d'accès au logement (voir graphique). Ceci pouvant être lié à la réalité du territoire désigné comme zone tendue. A Strasbourg, le délai moyen d'attente avant l'attribution d'un logement social est de 18 mois. L'accès au logement privé est très limité, avec des conditions de situation professionnelle et de ressource exigées excluant les plus précaires (généralement poste en CDI, garant physique et revenus demandés égal à 3 fois le montant du loyer).

S'en suivent les démarches liées au budget et la régularisation administrative qui peuvent être parfois liées à titre d'exemple : une demande d'aide financière/alimentaire (FSL maintien, Aide Sociale

Communale, distributions alimentaires) dans l'attente d'une ouverture de droits (APL, RSA, ...) ou de la régularisation d'un trop perçu (recours administratif, démarches auprès du défenseur des droits, ...).

Les démarches liées à la mobilité sont absentes, les demandeurs d'emplois ont facilement accès aux transports en commun étendus sur toute la ville ainsi que les communes constituant l'Eurométropole de Strasbourg, avec également le bénéfice d'une tarification solidaire. De même, ils peuvent prétendre à des aides financières de la part de France Travail, les démarches sont ainsi effectuées par leur référent emploi.

2.2.4.4 Agence France Travail Hautepierre



En 2025, la question du logement demeure un enjeu majeur au sein de l'agence de Hautepierre, en lien direct avec la restructuration du territoire engagée à la fin de l'année 2024.

En outre, un nombre croissant de demandeurs de logements sociaux sont déjà logés dans le parc privé, mais n'arrivent plus à assumer financièrement l'augmentation des loyers ou des charges. Un certain nombre de demandeurs d'emploi sont également locataires de logements insalubres.

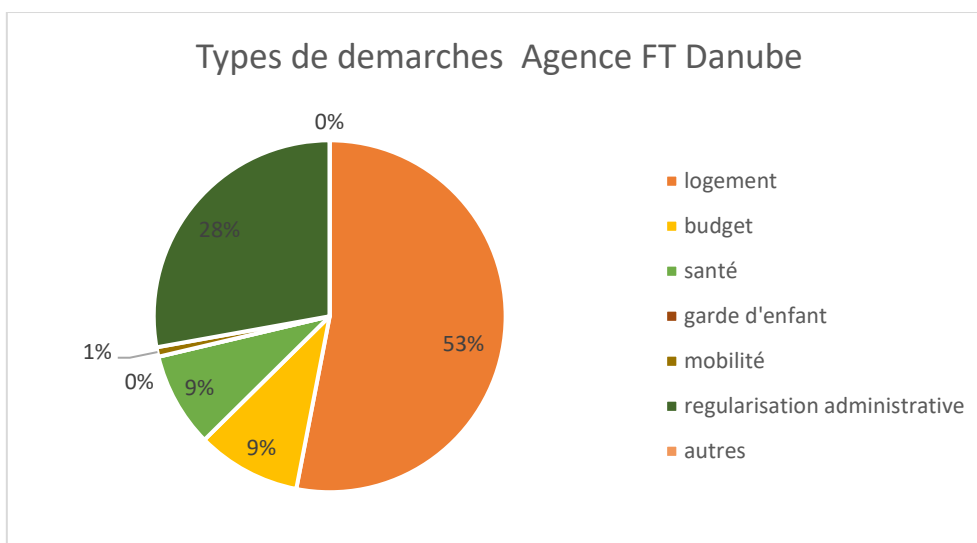
Parallèlement, les problématiques de santé occupent une place toute aussi significative, notamment en raison des difficultés d'accès aux soins ainsi que de la complexité administrative des parcours de prise en charge.

Ces situations sont fréquemment associées à d'autres freins, tels que l'accès aux droits ou les démarches de régularisation administrative, renforçant la vulnérabilité des publics accompagnés.

Les accompagnements mis en œuvre s'inscrivent ainsi dans des temporalités longues et requièrent une forte capacité d'adaptation de la part des professionnelles. Depuis la mise en œuvre de la réforme du plein emploi, ayant entraîné un raccourcissement de la durée des accompagnements de 12 à 6 mois en cours d'année, il apparaît que ceux-ci ne permettent plus, dans la majorité des situations, la levée de l'ensemble des freins périphériques à l'insertion professionnelle.

De ce fait, de nombreuses personnes accompagnées rencontrent des difficultés à s'engager durablement ou à se projeter dans une dynamique de recherche d'emploi, leurs besoins fondamentaux n'étant souvent pas stabilisés au cours de l'accompagnement.

2.2.4.5 Agence France Travail Danube



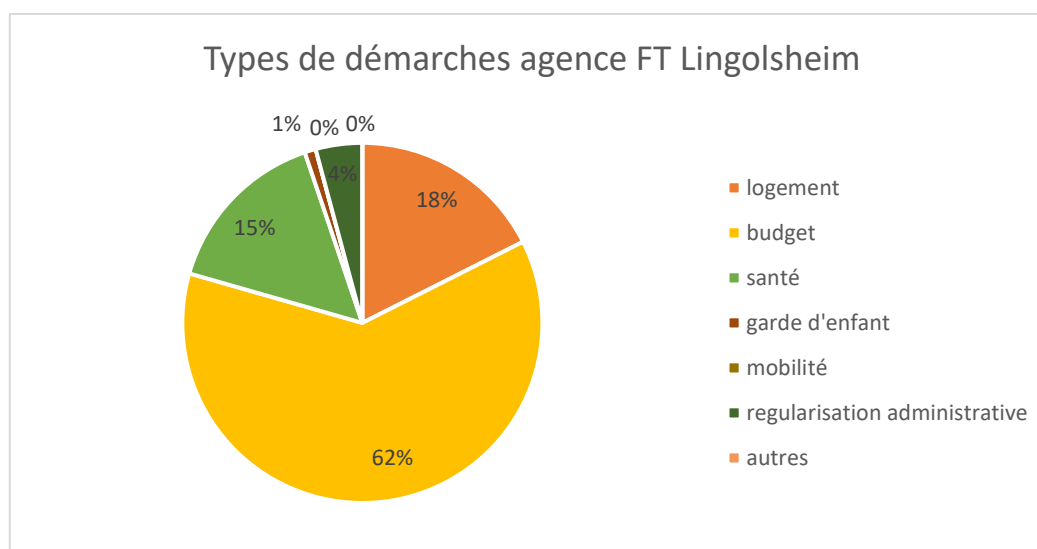
En 2025, les demandes de logement représentent toujours la majeure partie des besoins des personnes accompagnées. L'agence Danube est en effet sur le secteur de la Croix Rouge, où sont domiciliées des personnes sans logement.

Elles vivent sous tente, dans leur voiture ou sont hébergées alternativement chez plusieurs proches. Dans ces conditions, l'accès à l'emploi est fortement entravé, même si certains de ces bénéficiaires exercent une activité professionnelle.

Dans tous les cas, il s'agit de leur trouver une solution de logement ou/ hébergement dans un contexte tendu. Envisager un éloignement de l'Eurométropole constitue bien souvent la seule option possible.

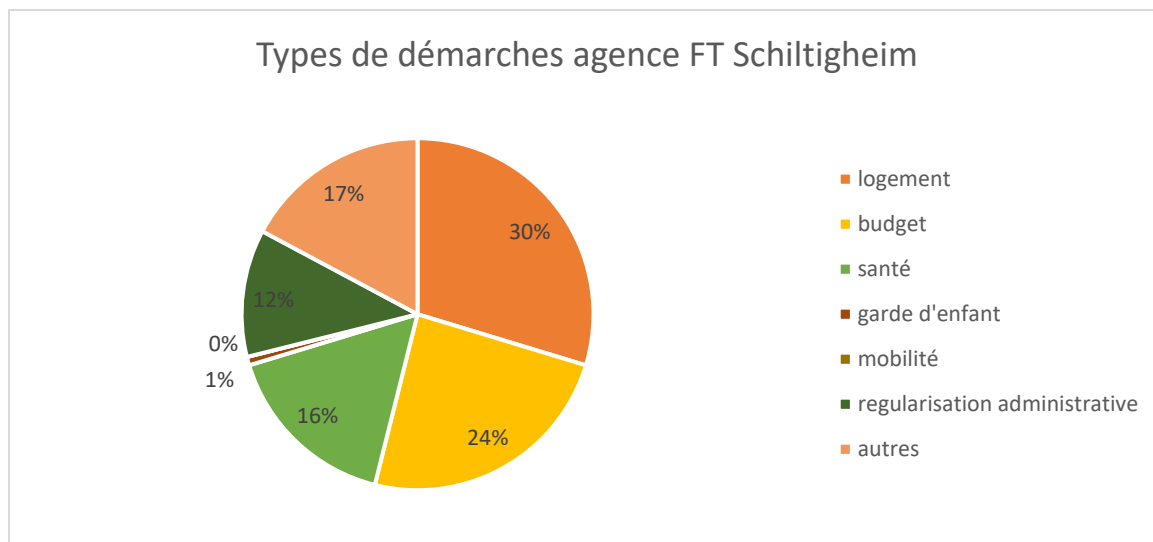
Enfin, plusieurs femmes seules ou avec enfants, ayant vécu des violences (familiales ou liées à un parcours de prostitution) ont été rencontrées cette année. Ces situations nécessitent des accompagnements longs et renforcés, difficiles à mener dans un délai de six mois.

2.2.4.6 Agence France Travail Lingolsheim



Sur le secteur de Lingolsheim, l'accompagnement des Demandeurs d'Emploi est pour 62 % d'entre eux liés à des problématiques budgétaires. La population est vieillissante, le public n'ayant pas forcément l'habitude de demander de l'aide : celle-ci n'est finalement sollicitée que tardivement, lorsque les dettes se sont cumulées et les conditions financières par conséquent particulièrement dégradées.

2.2.4.8 Agence France Travail Schiltigheim



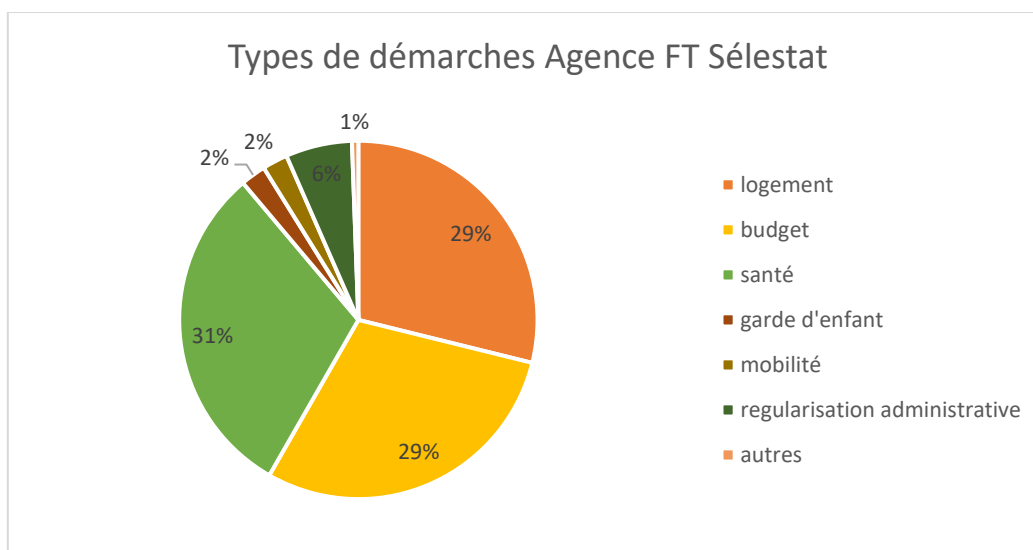
L'agence France Travail de Schiltigheim regroupe 6 villes faisant parties de l'Eurométropole et 13 communes hors Eurométropole, ce qui apporte une singularité en terme d'accompagnement social selon les territoires. En effet, les besoins, la précarité et les dispositifs mobilisables ne sont pas les mêmes en fonction du secteur d'habitation. Cette situation est amenée à changer à compter du mois de mars 2026, suite à la fermeture de l'agence France Travail de Seyboth et au redéploiement des demandeurs d'emploi dans différentes agences. En effet, un certain nombre de communes hors Eurométropole et rattaché jusqu'alors à l'agence de Schiltigheim dépendront de l'agence France Travail de Haguenau.

Les principales demandes des personnes accompagnées sur l'année 2025 concernent le logement, les démarches en lien avec la santé et celles avec le budget. Au cours de l'année il a été procédé à la réalisation de nombreuses premières demandes de logement social et /ou d'inscription sur le dispositif SIAO, mais aussi à l'activation des dispositifs ACD et DALO pouvant rendre ces demandes prioritaires. Le constat est le même que les années précédentes à savoir que bon nombre de personnes refusent les dispositifs d'hébergement d'urgence (115). Les personnes qui ne sont pas véhiculées s'opposent également souvent à changer de secteur et se cantonnent à demander des logements uniquement dans les communes où elles résident déjà ou proche des grandes villes pour les personnes sans hébergement. Il est à noter que peu de demandes de logement (SIAO ou logement social) aboutissent et les délais d'attente sont relativement longs. Le critère de priorité ACD pour délai d'attente normalement long n'existant plus, cela risque de rallonger encore les délais d'obtention d'une première proposition de logement, et de compliquer encore un peu plus nos accompagnements.

Les demandes d'aides financières ont également été nombreuses en 2025, et souvent en lien avec des impayés de loyer, de charges ou d'énergie. On constate que les demandeurs d'emploi attendent souvent d'être vraiment « noyés » sous les dettes avant de solliciter de l'aide.

Un certain nombre de dossier de surendettement ont ainsi été réalisés au cours de l'année 2025.

2.2.4.7 Agence France Travail Sélestat



Le travailleur social travaille en binôme avec deux conseillers France Travail sur l'Agence de Sélestat, dont l'un travaille à 80 % et l'autre à temps plein. Les intégrations ont connu une forte baisse au cours du 1^{er} semestre 2025 du fait de l'absence d'un conseiller, puis une forte augmentation au deuxième trimestre lorsque ce dernier a été remplacé, soit plus d'une cinquantaine de personnes entre le mois d'août et décembre 2025 pour ce seul conseiller.

Ainsi 175 personnes ont pu être accompagnées sur l'année, sur ce territoire dont 25 % de bénéficiaires du RSA à l'entrée dans le dispositif. D'autres ont ouvert des droits au cours de l'accompagnement.

Les freins rencontrés sont souvent multiples et sensiblement à part égale entre le logement, la santé et les problématiques budgétaires.

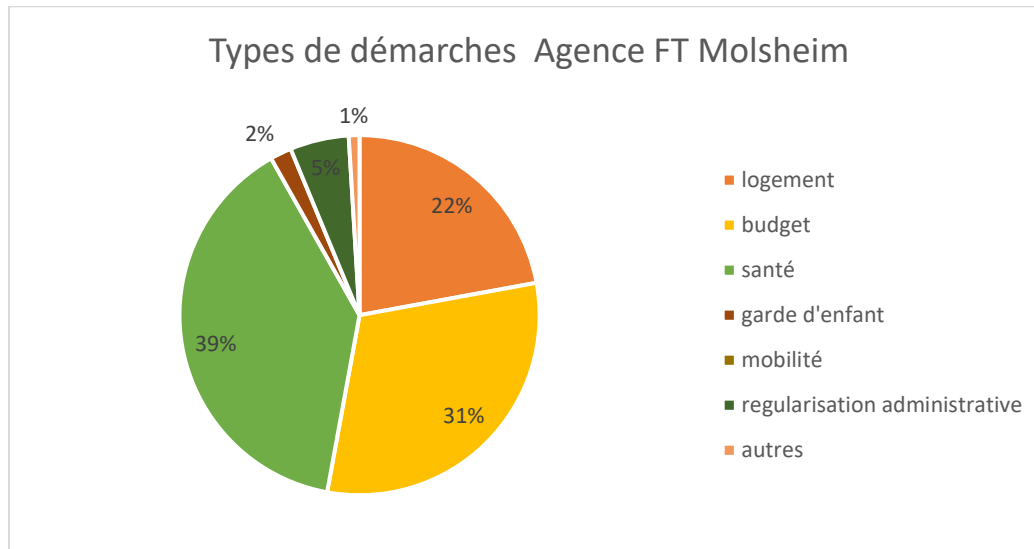
Concernant les démarches liées à la santé, on constate une forte augmentation des problématiques de santé passant de 15% en 2024 à 31 % en 2025. L'accompagnement est axé sur la constitution de dossiers MDPH, la demande de pension d'invalidité, l'ouverture de droits à la complémentaire solitaire, la prise en charge de frais non remboursés ou encore l'accès aux soins médicaux.... Certaines de ces personnes sortent du dispositif « accompagnement global » parce qu'elles ouvrent des droits à une pension d'invalidité, une Allocation Adulte Handicapé ou une pension retraite.

Concernant le logement, les démarches portent principalement sur l'accès à un logement social. En effet on observe une augmentation des situations précaires intégrées au dispositif de l'Accompagnement Global alors que certains demandeurs d'emploi sont sans solution d'hébergement. On relève par exemple, un nombre non négligeable d'hommes isolés, d'âge mûr, qui vivent avec leurs parents vieillissants.

Concernant le budget, la proportion des publics en situation de précarité reste sensiblement identique par rapport à l'année dernière soit un tiers des bénéficiaires. Les revenus des demandeurs d'emploi baissent pendant leur période de chômage et leurs charges restent sensiblement identiques. La situation devient critique quand les personnes arrivent en fin de droits chômage et lorsqu'elles ont des minimas sociaux pour unique ressource. Différents dispositifs sont sollicités, aide alimentaire, FSL, aide communale, secours exceptionnel...

Bien que le travailleur social se mette à disposition des personnes, une majorité de demandeurs d'emploi ne le sollicite pas spontanément par peur de déranger ou de prendre la place de quelqu'un de plus nécessiteux. C'est le professionnel qui est à l'initiative des nouveaux entretiens alors que les situations se sont parfois grandement dégradées. Dans le même ordre d'idée, on note que les personnes sont peu dans la demande d'aide financière par gêne ou par méconnaissance des dispositifs existants. Le travail d'accompagnement social prend alors tout son sens.

2.2.4.8 Agence France Travail Molsheim



En 2025, 105 individus ont bénéficié d'un accompagnement sur le territoire de Molsheim, parmi lesquels 30% étaient allocataires du RSA à l'entrée dans le dispositif. Une ouverture de droits a été constatée pour d'autres participants en cours d'accompagnement.

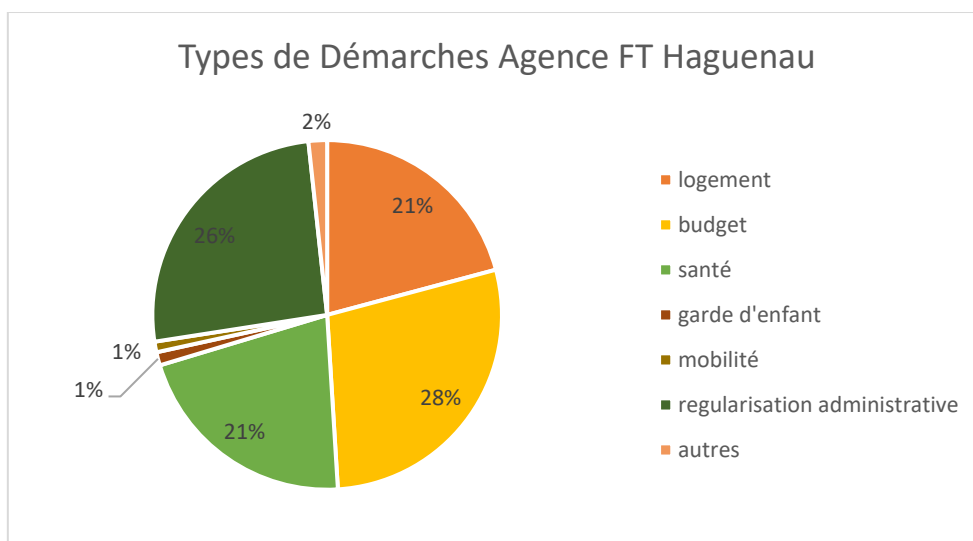
Un vieillissement du public accompagné est observé, avec une proportion significative d'individus âgés de 60 ans et plus. Les problématiques rencontrées relèvent plus fréquemment de la santé et de la prise en charge des ascendants. Cette population se mobilise moins activement dans la recherche d'emploi et mais davantage dans l'accompagnement d'accès aux droits tels que la pension d'invalidité, l'Allocation Adulte Handicapé ou la pension retraite.

Les principaux freins rencontrés se situent dans le domaine de la santé, pour les motifs précédemment exposés. La précarité a nécessité un accompagnement dans un tiers des cas, notamment suite à une diminution ou une cessation des allocations chômage, et ayant eu recours uniquement aux minima sociaux. Divers dispositifs ont été mobilisés, incluant l'aide alimentaire, le FSL, l'aide communale ou encore les secours exceptionnels.

Les demandes relatives au logement affichent une légère baisse par rapport à 2024, toutefois, la précarité des situations à l'entrée dans le dispositif tend à s'aggraver, avec une proportion significative de personnes dépourvues de solution d'hébergement. Malgré les mesures de soutien mises en œuvre, la recherche d'un logement reste complexe et laborieuse.

Si le travailleur social reste disponible, la majorité des demandeurs d'emploi ne le sollicite pas spontanément. Celui-ci est souvent à l'initiative du 1^{er} contact, révélant des situations parfois fortement dégradées. De même, le recours à l'aide financière est limité, potentiellement en raison de la gêne ou d'une méconnaissance des dispositifs. L'accompagnement social prend alors toute son sens.

2.2.4.9 Agence France Travail Haguenau



En 2025, une augmentation des difficultés budgétaires a été observée, se traduisant par un endettement accru des individus lié à une diminution du reste à vivre. 15 orientations ont été réalisées vers les structures d'aide alimentaire et les associations caritatives du secteur. L'accompagnement de 5 Demandeurs d'Emploi (DE) a permis le dépôt de dossiers de surendettement en raison de dettes excessives.

Par ailleurs, des DE confrontés à des problèmes de santé ont été accompagnés, dont 12 dossiers MDPH qui ont été constitués et des demandes d'invalidité initiées, préalable à toute demande d'Allocation Adulte Handicapé (AAH). Pour la première fois, 3 mères ont été accompagnées dans la constitution d'une demande d'Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP) auprès de la CAF, en raison de problèmes de santé majeurs de leurs enfants.

À Haguenau, l'évolution relative au plein emploi, notamment l'orientation par l'intelligence artificielle et la réduction de la durée d'accompagnement, se traduit par une augmentation de la prise en charge de demandeurs d'emploi de plus de 55 ans. Les problématiques d'orientation, d'ordre socio-professionnel, présentent une dimension sociale accrue. La limitation de la durée d'accompagnement à six mois génère une frustration face à la complexité des démarches administratives, dont les délais de traitement, comme ceux de la MDPH, environ quatre mois, excèdent cette période.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

3.1 Vie du service

A compter du deuxième trimestre 2025, la durée de l'accompagnement a été réduite à six mois sur décision de France Travail. Néanmoins, cette mesure ne sera pas reconduite en 2026, rétablissant la possibilité de renouvellement de l'accompagnement.

L'année 2025 a été marquée par les événements suivants pour l'équipe d'accompagnement global :

- ✓ L'absence d'un Cadre Intermédiaire à compter de mai 2025 et remplacé à fin novembre.
- ✓ Des arrêts maladies impactant le nombre de prise en charge.

Enfin, réparties par agence le reste de la semaine, les professionnelles de l'accompagnement global se réunissent les jeudis sur le site de Magellan à Schiltigheim afin de :

- ✓ Favoriser le partage de pratiques et la dynamique d'équipe
- ✓ Réaliser les démarches administratives afférentes à leur fonction,
- ✓ Sécuriser les données informatiques.

Des réunions de service sont organisées tous les quinze jours et un Groupe d'Analyse des Pratiques (GAP) est proposé mensuellement.

Comme prévu par la convention initiale, le service participe tous les 6 mois aux COPIL animés par la CEA afin de réaliser des bilans d'étape et de faire évoluer, si nécessaire, les pratiques.

3.2 Partenariat

La communication entre les Agences France Travail et les professionnels référents de l'Accompagnement Global est généralement fluide, bien que des disparités significatives dans les pratiques soient observées :

- Les entretiens conjoints entre conseiller FT et travailleurs sociaux afin d'évaluer la pertinence de l'entrée dans le dispositif sont rares, excepté dans une agence spécifique. Ce qui est dommageable car ce temps d'évaluation permettrait de s'assurer de la pertinence de l'entrée dans le dispositif et/ou éviter les erreurs d'orientations.
- La réduction de la durée de l'accompagnement à six mois suscite des interrogations et des inquiétudes quant à la qualité du suivi, voir soulève des doutes sur la pertinence du maintien d'un accompagnement global.

4. CONCLUSION

L'activité des professionnels de l'ARSEA dans le cadre de l'accompagnement global se caractérise par une forte densité, tant au niveau du nombre de personnes accompagnées que de la charge administrative.

En effet, on peut considérer qu'un quart du temps de l'accompagnement ou de l'entretien est consacré aux tâches de *reporting* (feuille d'émargement, impression DUDE, saisie FSE à l'entrée et à la sortie, tableau CeA, bilans d'activités... etc.). Cette complexité et la multiplication des procédures contraignent les professionnels à prioriser les demandes ou à différer les admissions.

S'ajoute à ce constat, la précarisation croissante des publics qui engendre une préoccupation significative. Quoiqu'il en soit, l'équipe de l'Accompagnement global reste pleinement investie et engagé. Une réflexion sur la simplification des outils et du reporting semble nécessaire.